
**PROFITEZ DU *BLACK FRIDAY* DE LA BANQUE LAURENTIENNE
PENDANT 2 JOURS LE TAUX D'INTÉRÊT SUR UN CPG DE 2 ANS EST 2 FOIS PLUS ÉLEVÉ**

Montréal, le 22 novembre 2012 – Dans la foulée du *Black Friday*, la Banque Laurentienne offre à l'intention des particuliers à la recherche d'un rendement plus élevé de doubler le taux d'intérêt sur un certificat de placement garanti (CPG) de deux ans. Pour deux jours seulement, les vendredi 23 novembre 2012 et lundi 26 novembre 2012, le taux d'intérêt offert sur le CPG fixe non rachetable de deux ans de la Banque Laurentienne sera majoré à 2,4 %¹.

« Le phénomène du *Black Friday* prend de l'ampleur et déborde maintenant les frontières des États-Unis dans des marchés insoupçonnés comme le domaine bancaire, avance Stéphane Gagnon, premier vice-président, Marketing et gestion de produits à la Banque Laurentienne. Nos clients particuliers ont devant eux une offre à laquelle on peut difficilement résister : un rendement d'intérêt rien de moins que le double du taux en vigueur. Mais comme toute bonne chose a une fin, il faut saisir l'occasion pendant qu'elle se présente. »

Les clients particuliers pourront se prévaloir de cette offre dans l'ensemble des 157 succursales de la Banque Laurentienne. Ce CPG à 2,4 % peut s'intégrer dans des régimes enregistrés comme les REER et les CELI, et aussi dans un compte non enregistré. Un montant minimum de 500 \$ est requis pour investir. Les fonds ne peuvent provenir d'un compte à la Banque Laurentienne ou de ses filiales. Cette offre ne peut s'appliquer pour un renouvellement. Pour plus de renseignements, consulter un conseiller en succursale ou le Service à la clientèle au 514 252-1846 ou au 1 800-252-1846.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire pancanadienne. Elle gère un actif au bilan de plus de 35 milliards \$, de même que des actifs administrés de plus de 32 milliards \$. Fondée en 1846, la Banque Laurentienne figure parmi les 10 gagnants pour le programme *Promoteurs de passion du Canada*, venant ainsi reconnaître son succès durable, grâce à la promotion de la passion au sein de son équipe. La Banque emploie plus de 4 000 personnes.

Reconnue pour l'excellence de son service, sa simplicité et sa proximité, la Banque Laurentienne dessert plus d'un million de clients dans des segments de marché où elle se positionne avantageusement. En plus d'occuper une place de choix auprès des consommateurs québécois avec le troisième plus important réseau de succursales, elle s'est bâti une solide réputation à travers le Canada en matière de financement immobilier et commercial, grâce à ses équipes réparties dans plus de 35 bureaux en Ontario, au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique. Sa filiale B2B Banque est quant à elle un leader canadien dans la fourniture de produits bancaires aux conseillers financiers et courtiers, alors que l'expertise et l'efficacité des services de courtage intégrés de Valeurs mobilières Banque Laurentienne sont largement reconnues à la grandeur du pays.

-30-

Renseignements :

Mary-Claude Tardif

Conseillère

Relations publiques

514 284-4500, poste 4695

mary-claude.tardif@banquelaurentienne.ca

- Certaines conditions s'appliquent. L'offre peut être modifiée en tout temps et sans préavis. Une bonification de 1.20% est applicable sur le taux affiché du CPG de 2 ans. Le taux du CPG 2 ans est 1.20% en date du 22 novembre 2012. La bonification est applicable lorsque le client fait l'acquisition de ce produit entre le 23 novembre 2012 et le 26 novembre 2012. L'offre est valide uniquement sur les transferts d'argent provenant d'une institution financière autre que la Banque Laurentienne. Les renouvellements de placements détenus à la Banque Laurentienne et les autres CPG ne sont pas admissibles à cette offre. Le taux du CPG 2 ans peut être modifié en tout temps, sans préavis. L'investissement minimum dans le CPG 2 ans est de 500 \$. Dans le cas d'un transfert provenant d'une autre institution, le taux de base du CPG 2 ans applicable sera celui en vigueur au moment de la réception des fonds. L'offre est en vigueur jusqu'au 26 novembre 2012. L'offre peut être modifiée en tout temps et sans préavis. Taux d'intérêt annuel. Intérêts composés annuellement ou intérêts simples versés annuellement.*